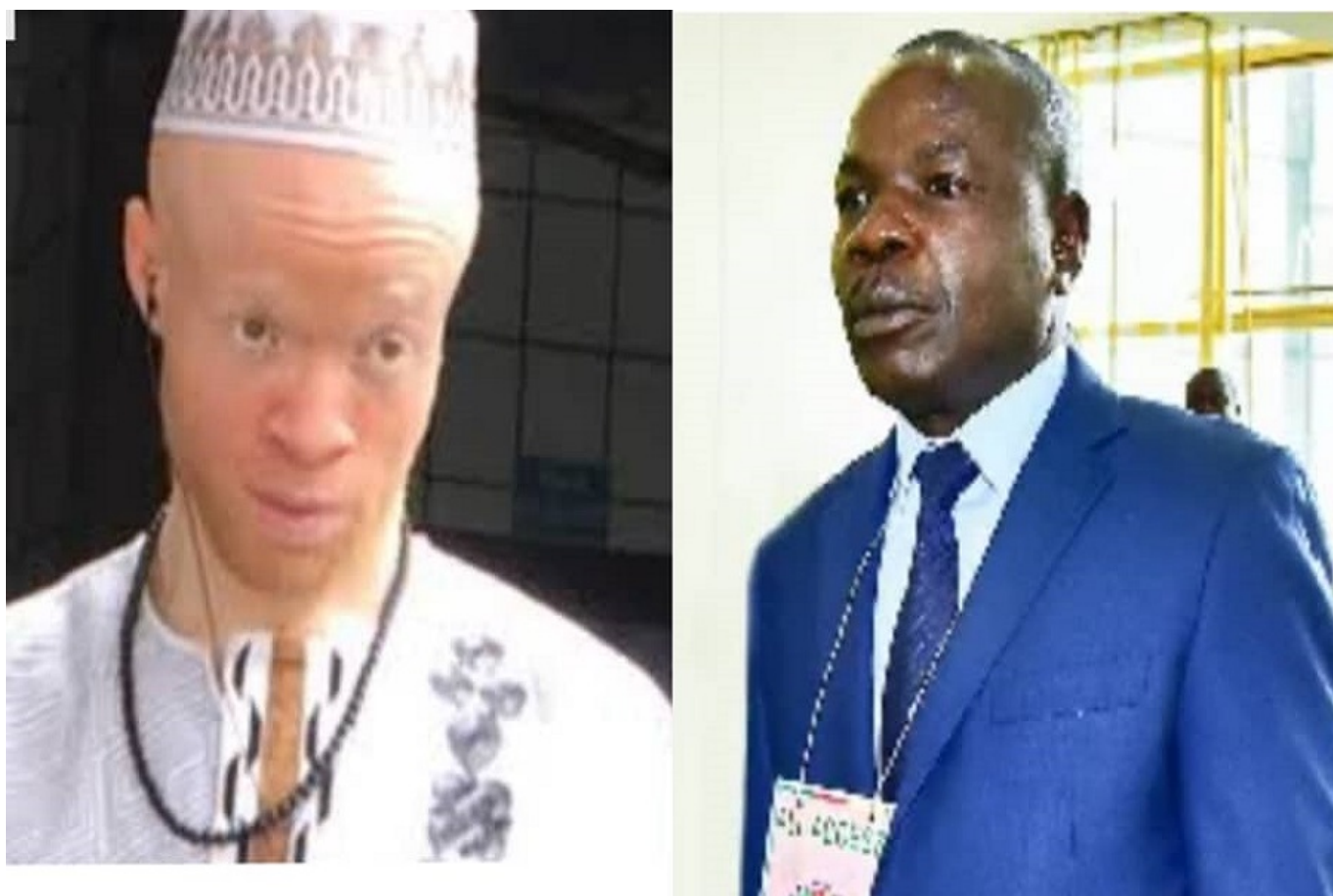




Amougou Belinga bénéficie encore de la présomption d'innocence, mais sur la toile, sa sentence est déjà prononcée.

Voici trois semaines déjà que le puissant patron de presse, propriétaire de Vision 4 et Télé Sud, Jean Pierre Amougou Belinga, est détenu au secrétariat d'Etat à la Défense.

L'homme d'affaires est suspecté d'avoir commandité le meurtre du journaliste et animateur d'Amplitude FM, Martinez Zogo, enlevé le 17 février 2023, avant d'être exécuté quelques jours plus tard.

Présenté devant le commissaire du gouvernement à deux reprises, Jean Pierre Amougou Belinga, a été renvoyé au SED pour « complément d'enquête ».

Mais, sur les réseaux sociaux, la sentence du Zomloa est déjà prononcée. Certains réclament un demi-siècle de réclusion criminelle pour le magnat de la presse camerounaise.

«Je ne souhaite pas la prison à vie à Amougou Belinga. Donnez-lui juste 50 ans et il ressort à 108 ans au calme. Il faut savoir être tolérant », écrit l'activiste Wilfried Ekanga.

Rappel, selon la loi n° 67/LF/1 du 12 Juin 1967 Instituant le Code penal camerounais, traitant

des atteintes à l'intégrité corpelle, homicide et blessure volontaire, dans son article 276, (1), est puni de mort le meurtre commis avec préméditation.